

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE



C.

**NOTICE
EXPLICATIVE**

**POUR ÉLABORER LE
DIAGNOSTIC DE L'ÎLE
ET DÉFINIR SON
PLAN STRATÉGIQUE**

JUIN 2017 / ÉDITION N°1 - FRANÇAIS

POURQUOI RÉALISER UN DIAGNOSTIC DE L'ÎLE ?

Le **diagnostic** et le **plan stratégique** constituent une étape clé du processus territorial tant dans la perspective de mettre en place des opérations qui permettront d'instaurer des pratiques durables qui pourront aboutir à la labellisation de l'île que dans la dynamique d'aboutir à un constat partagé entre les acteurs du Comité Insulaire. L'approche du territoire se veut intégratrice entre les acteurs, les activités humaines, les enjeux terrestres et marins...

L'élaboration du diagnostic et du plan stratégique de l'île permet :

- de faire un **état des lieux** objectif et partagé des pratiques, activités humaines et de la gestion des ressources insulaires ;
- de **mesurer les marges de progression** pour tendre vers un meilleur équilibre entre développement humain et gestion des ressources insulaires.
- de **fixer des objectifs stratégiques** à atteindre pour envisager la reconnaissance internationale de l'île - Label Iles Durables ;

A. PAR QUI ?

L'élaboration du diagnostic et du plan stratégique de l'île doit être le fruit d'une **démarche collective et pluridisciplinaire**. Elle sera pilotée et validée par le comité insulaire qui désignera parmi ses membres une ou plusieurs **personnes ressources** en charge des aspects opérationnels et logistiques. Un appui pourra aussi être effectué par un **facilitateur** SMILO ainsi que par le secrétariat SMILO qui pourra orienter le comité insulaire quant aux objectifs et opérations prioritaires avant l'évaluation intermédiaire.

Le facilitateur SMILO aura pour mission d'animer et d'accompagner la rédaction du diagnostic en assurant le lien entre l'île (Comité insulaire) et le secrétariat SMILO (Cf. document « E.feuille de route du facilitateur SMILO »).

B. COMMENT ?

Le diagnostic et le plan stratégique prennent la forme d'une grille synthétique (Cf. document « 4. Grille diagnostic/plan stratégique »).

I. MODALITÉS POUR COMPLÉTER LA GRILLE

La ou les personnes ressources en charge de compléter la grille veilleront :

- à **synthétiser** l'information à intégrer dans chaque case ;
- à **préciser** lorsqu'une case ne peut pas être remplie si l'information n'est pas renseignée car non applicable (NA) ; l'information n'a pas été trouvée mais existe (indiquer comment la récupérer) ; l'information n'est pas existante et s'il existe un enjeu d'amélioration des connaissances sur ce point ;
- à **référencer** l'information (**numéro du document** utilisé qui apparaît dans « analyse de la documentation existante » au début de la grille ou de la personne ressource **comm. pers.** XXX -pour communication personnelle de XXX).
- à **illustrer** dans les cadres dédiés « illustrations » toutes les sections avec des photographies, cartographies, schémas etc... et veiller à compresser les images pour éviter l'envoi d'un fichier trop lourd.

II. STRUCTURE DE LA GRILLE

1. MÉTHODOLOGIE POUR L'ÉLABORATION DU DIAGNOSTIC ET DU PLAN STRATÉGIQUE DE L'ÎLE

Cette première partie permet de comprendre comment le diagnostic et le plan stratégique de l'île ont été élaborés. Il s'agira de :

- **préciser** quels acteurs ont été impliqués. A cet effet, il faudra fournir une liste à jour ainsi que les coordonnées des organismes et personnes consultées ;
- **mettre en avant** les acteurs locaux, amenés à jouer le rôle de personnes ressources facilement mobilisables pour le reste du processus de labellisation et dans la phase de mise en œuvre des opérations ;
- **indiquer** la documentation analysée et les éventuels entretiens, réunions et travaux de terrains et autres outils ayant permis de réaliser le diagnostic.

B. COMMENT ?

2. DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'ÎLE

Cette deuxième partie de la grille d'analyse vise à présenter l'île et à fournir des éléments de compréhension relatifs à son contexte général. Il faudra ainsi :

- **fournir** des données clés, si possible chiffrées, en termes de localisation, superficie, nombre d'habitants, flux de visiteurs, accessibilité ;
- **détailler** le fonctionnement de la gouvernance locale, l'articulation entre les acteurs et échelles de prise de décision, exposer les caractéristiques environnementales de l'île, son aménagement, son contexte socio-culturel (si celui-ci influence la gestion des ressources) et les activités humaines.

III. ÉTAT DES LIEUX, ENJEUX ET OBJECTIFS PAR THÉMATIQUES

Cette troisième partie doit permettre de :

- **faire un état des lieux sur** : l'alimentation en eau, l'assainissement, l'énergie, les déchets, les habitats et espèces terrestres et marines et les paysages de l'île ;
- **présenter les mesures de gestion** déjà mises en place/œuvre par les acteurs de l'île ainsi que les dispositifs réglementaires et outils financiers mobilisés ou existants ;
- **indiquer les facteurs d'influences** qui en découlent sous la forme d'une analyse AFOM (Atouts/ Faiblesses pour les facteurs internes et Opportunités/ Menaces pour les facteurs externes) en identifiant les facteurs naturels, climatiques, anthropiques, sociaux et culturels (voir exemple en annexe 1)
- **définir et hiérarchiser les enjeux – ce qui est à perdre ou à gagner** - sur chaque thématique (voir détails en annexe 2) ;
- **définir et hiérarchiser les objectifs (atteignables en 3 à 5 ans)** – ce que l'on devrait faire - sur chaque thématique (voir détails en annexe 3) ;

Si les enjeux et objectifs sont identifiés par thématique (Eau=H2O, Energie=Enr, Déchets=D, Ecosystèmes=EC et Paysages=P), la prise en compte des aspects transversaux (gouvernance, activités humaines) est nécessaire et doit transparaître dans leur formulation.

Un espace libre est disponible « Avis des personnes ressources en charge de remplir la grille » (qui doit être synthétique), afin d'ajouter des commentaires utiles mais qui ne rentrent pas dans les cases prévues, ou de mettre un aspect particulièrement en lumière (dynamique locale positive, opérations originales ou à valoriser en matière de durabilité, points de vigilance...).

B. COMMENT ?

IV. LE PLAN STRATÉGIQUE GLOBAL DE L'ÎLE

Cette dernière partie de la grille d'analyse permet de mettre en avant le plan stratégique global de l'île, c'est à dire de **hiérarchiser et de prioriser les thématiques** les unes par rapport aux autres et de voir quels sont les **enjeux et objectifs prioritaires** de l'île qui ressortent de l'analyse du diagnostic.

Au-delà des thématiques sectorielles du programme SMILO, le diagnostic doit tant que possible justifier d'une **approche territoriale globale** de l'île et donc mettre en lien toutes les thématiques ainsi que les deux milieux **maritime et terrestre** dans leurs interactions. Il faudra tant que possible relier les enjeux et objectifs complémentaires qui pourront être multithématiques dans le **Plan Stratégique**.

Des premières **pistes d'opérations** pourront être évoquées. Ces opérations seront par la suite détaillées en fonction des conditions et du contexte insulaire au fil de la mise en œuvre du Plan Stratégique:

- pour accéder au fonds des îles (voir doc « demande d'accès au fonds ») ;
- pour obtenir le label (voir doc « demande d'obtention du label ») ;
- lors du suivi des opérations après l'obtention du label (voir doc « suivi du label »).

Le plan stratégique permet donc de comprendre comment l'île souhaite améliorer sa durabilité et les objectifs et opérations qu'elle va mettre en œuvre pour obtenir le label, c'est une étape déterminante du processus de labellisation.

Après la validation du plan stratégique par le Comité Insulaire, une évaluation intermédiaire, réalisée par un évaluateur indépendant et avec l'appui du facilitateur SMILO, permettra :

- de reconnaître les efforts déjà accomplis par l'île (identifiés dans le diagnostic de l'île) avec l'obtention éventuelle de prix sectoriels par thématiques si l'ensemble des orientations à minima sont atteintes ;
- de certifier que l'île est active dans un processus de labellisation.

Le plan stratégique est un document qui fixe clairement des objectifs prioritaires à atteindre dans les prochaines années et qui doit être validé par le Comité Insulaire. Sa validation permettra de fixer les objectifs à atteindre pour que l'île puisse prétendre à être labellisée. Le processus pour arriver à ce document partagé par le Comité Insulaire est aussi important que le plan lui-même.

Ce Plan stratégique devra aussi être validé par le secrétariat SMILO afin de s'assurer de l'ambition des objectifs et de leur aspect atteignable dans un délai de 3 à 5 ans. Le facilitateur SMILO jouera un rôle majeur dans cette phase d'échange entre le Comité insulaire et l'association SMILO.

ANNEXE 1

MATRICE AFOM

SITUATION ACTUELLE

Atouts (facteurs positifs d'origine interne)
// Faiblesses (facteurs négatifs d'origine interne)

TENDANCES D'ÉVOLUTION

Opportunités (facteurs positifs d'origine externe)
// Menaces (facteurs négatifs d'origine externe)

Il existe :

- des **facteurs naturels/écologiques** liés à l'évolution naturelle des milieux (érosion, évolution de la végétation, degré d'ensoleillement, taux de salinité, mobilité du trait de côte ...),
- des facteurs **climatiques** (augmentation de la température, submersion, événement extrême ...),
- des facteurs **anthropiques et sociaux** avec les **activités humaines** (piétinement, braconnage, pratiques agricoles, fréquentation, pollution, surexploitation, sur-pêche, espèces invasives ...), la **dimension sociale** (relationnel et jeux d'acteurs, politique sur le territoire, implication des parties prenantes ...), la **dimension culturelle** (tabous, pratiques traditionnelles, histoire, croyances ...)

Le fait de hiérarchiser ces facteurs en termes d'intensité d'influence permet de voir quelles sont les pressions les plus importantes et de prioriser les efforts de gestion et donc les objectifs à atteindre.

ANNEXE 1

MATRICE AFOM

EXEMPLE

LA MATRICE AFOM POUR L'EAU SUR L'ÎLE D'IBO
SELON LE FACILITATEUR SMILO

EAU

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none">- Nappe phréatique en relativement bon état, accessible depuis toute l'île- Pluies abondantes en hiver rechargent la nappe- De très nombreux puits, privés ou publics, ouverts ou fermés, avec pompe manuelle ou électrique- Etude de centralisation de la gestion de l'eau déjà réalisée par Amphos21- Récupération de l'eau de pluie	<ul style="list-style-type: none">- Peu de contrôle de l'état de la nappe (piézométrie, salinité)- Quasiment tous les puits sont en mauvais état par manque d'entretien : Fissures, et pompes usées qui entraînent des difficultés d'usage.- Difficulté d'entretenir les pompes: Pompes Nira fabriquées à l'étranger, besoin de se procurer les pièces détachées en Tanzanie.- Certains puits sont salés.- Certains puits s'assèchent en été.- Qualité sanitaire mauvaise due au manque d'entretien et aux contaminations en surface- Nombreux puits ouverts contaminés par les déchets- Pas d'évacuation des eaux de pluies : inondations localisées- Contamination possible lors des fortes pluies- Aucune gestion centrale de l'eau, aucun contrôle de la consommation.- Eau minérale dans bouteilles plastiques pour touristes.
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none">- Projet de centralisation du pompage et de la distribution (étude réalisée, mais manque de fonds). Ce projet permettrait d'améliorer la qualité sanitaire de l'eau, en limitant les contaminations. Une meilleure gestion permet aussi un contrôle de la consommation excessive via des taxes.- Le plan d'urbanisation a une vision lucide du problème : il est possible de l'appliquer	<ul style="list-style-type: none">- Pollution des puits ouverts et de la nappe phréatique (latrines fissurées, déchets et ordures).- Augmentation de la consommation (augmentation du tourisme et de la démographie).- Augmentation de l'utilisation des puits, et donc de leur usure et destruction.- Assèchement périodique pendant la saison sèche si la consommation augmente trop.- Salinisation de la nappe par l'eau marine proche (conséquence de l'assèchement).

ANNEXE 2

ENJEUX

On entend par « **enjeu** » : « ce qui est en jeu », « ce qui est à perdre ou à gagner » si une intervention (dégradation, dérangement, restauration) ou un événement (changement climatique, pollution) se produit. Les enjeux sont des éléments du patrimoine (naturel, géologique, culturel) ou du fonctionnement (écologique, socio-économique) de l'île que l'on doit préserver ou améliorer.

EXEMPLE

Si un territoire abrite des espèces rares, dont l'habitat est menacé par l'urbanisation dont la tendance est à l'augmentation (donc la poursuite de la diminution de la surface d'habitats dans les prochaines années), l'enjeu sera la préservation des habitats restants.

Tout en restant synthétique (un enjeu peut répondre à plusieurs problèmes) il s'agira bien de préciser « ce qui est en jeu » (dans l'exemple cité, l'enjeu sera « La préservation des habitats XXXXX » et pas seulement une thématique globale « Ecosystème » par exemple).

ANNEXE 3

OBJECTIFS

Les « **objectifs** » : ont pour but de corriger ou d'utiliser les facteurs d'influences pour arriver à un résultat visible à court terme ou à moyen terme. Dans le cadre de SMILO, les objectifs prioritaires devront être atteignables en 3 ans voir 5 ans.

ENJEU	FACTEUR D'INFLUENCE	OBJECTIFS	RÉSULTAT ATTENDU	OPÉRATIONS
La gestion intégrée des déchets	Mode de consommation	Effectuer le tri dans chaque foyer d'ici 2 ans	Diminuer la pollution terrestre, marine, olfactive et paysagère de l'île	Installer une poubelle pour les déchets recyclables (papiers, emballages cartons et métalliques, plastiques) et une poubelle pour les déchets non recyclables dans chaque foyer / Installer des Points d'Apports Volontaires pour récupérer le verre / Sensibiliser les habitants

ANNEXE 3

OBJECTIFS

Il faudra veiller à ce que chacun de ces objectifs soient bien **SMART**. Pour un objectif à atteindre, le terme **SMART** devrait correspondre aux indicateurs suivants :

- **Spécifique** (anglais : Specific) : un objectif spécifique doit être en lien direct avec le travail de la personne chargée de réaliser l'objectif : il doit être personnalisé. Par ailleurs, un objectif peut être également qualifié de simple car il doit être simple à comprendre, clair, précis et compréhensible par la personne pour que celle-ci soit efficace car la complexité ralentit l'action. De plus, il doit être compréhensible également par tous pour que l'objectif ait une légitimité aux yeux de tous ;

- **Mesurable** (anglais : Measurable) : un objectif mesurable doit être quantifié ou qualifié. Pour réaliser un objectif, la définition d'un seuil est nécessaire afin de savoir quel est le niveau à atteindre, la valeur de la mesure à rencontrer. Il n'est pas possible de choisir un objectif que l'on ne peut quantifier ou qualifier par souci d'évaluation des moyens nécessaires pour l'atteindre ;

- **Acceptable et Ambitieux** (anglais: Acceptable and Ambitious, mais on lit parfois aussi Achievable pour atteignable et Agreed upon pour accord des participants) : un objectif acceptable est un objectif suffisamment grand, ambitieux pour qu'il représente un défi et qu'il soit motivant. Par ailleurs cet objectif doit être atteignable et donc raisonnable favorisant ainsi l'adhésion des participants à ce dernier. Ainsi, l'objectif sera plus facilement accepté par chacun des acteurs ;

- **Réaliste** (anglais : Realistic, même si on trouve une variante en Relevant, pour pertinent) : un objectif réaliste est un objectif pour lequel le seuil du réalisme est défini. C'est-à-dire un niveau pour lequel le défi motivera le plus grand nombre de participants et évitera au mieux l'abandon de certains participants au fur et à mesure de la progression de l'objectif ;

- **Temporellement défini** (anglais : Time-bound) : un objectif temporellement défini est délimité dans le temps : une date butoir avec, éventuellement, des dates intermédiaires. L'objectif doit être clairement défini dans le temps par des termes précis comme « d'ici 3 mois » et non pas par des termes flous comme « le plus rapidement possible ».

L'utilité d'un indicateur **SMART** résulte de la précision de l'objectif fixé. En effet, si l'objectif visé est trop vague il n'est pas possible de vérifier s'il a été atteint. Il faut donc prendre le temps de bien formuler en groupe ou avec d'autres personnes chargées du projet ses objectifs pour que la mise en place des indicateurs SMART soit la plus optimale possible.